L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 29 AOUT 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARRY.
No 80, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 29 AOUT 1853.

POUR LE CONGRES,
DEUXIEME DISTRICT.
T. G. HUNT.

Trésorier d'Etat :
HARRY T. HAYES—de la Nouvelle-Orléans

Auditeur des Comptes Publics
JOHN E. KING—de St-Landry

Surintendant des Ecoles Publiques :
A. M. LAMON—de Ouest-Bâton-Rouge

L'EPIDEMIE.

Le nombre total des décès dans le courant de la semaine dernière—du 21 au 27—a été de 1628 dont 1454 causés par la fièvre jaune. Ce chiffre comparé à celui de la semaine précédente, donne en plus 86 décès dont 76 causés par la fièvre jaune. L'augmentation que nous signalons dans la mortalité de la semaine est due au chiffre énorme qu'avaient atteint les décès dimanche et lundi dernier. Si les victimes avaient continué à être aussi nombreuses, nous aurions eu à constater pour la semaine un surcroît d'au moins 300 décès. Mais dès mardi la fièvre est entrée dans sa période de décroissance: aussi lundi les listes mortuaires constataient 254 décès causés exclusivement par la fièvre jaune, mardi elles n'en signalaient que 234, et mercredi, ce chiffre était tombé à 199, jeudi même nombre, vendredi, nouvelle diminution, 164 décès, samedi, autre diminution, 159. Le rapport d'hier indique 124 décès causés par l'épidémie; mais la liste des inhumations dans le cimetière de St Patrick n'y figure pas. En ajoutant 30, chiffre ordinaire des enterrements à St. Patrick, nous avons un total de 154, ce qui serait une diminution de cinq sur le chiffre du jour précédent.

Le nombre des décès continuera à diminuer d'abord parce que les rangs de la population non acclimatée étant considérablement éclaircis les cas doivent être forcément moins nombreux, ensuite parce que la maladie elle-même cède plus facilement aux moyens employés pour la combattre.

Les médecins, nous le croyons, ont acquis cette semaine la certitude que lorsque la fièvre jaune sévit avec intensité, toutes les médications recommandées sont à la fois bonnes et impuissantes. Ce qui réussit avec un malade échoue avec un autre placé dans des conditions identiques. On a vu revenir de la fièvre jaune des individus qui n'avaient reçu aucun soin; on en a vu succomber d'autres, et en grand nombre, qui avaient appelé les médecins au début de la maladie et qui avaient reçu tous les secours de l'art. Aucun médecin éclairé n'oserait dire qu'un moyen quelconque lui a *toujours* réussi, en admettant même qu'il le modifie selon les tempéraments et que les soins les plus intelligens aient été prodigués aux malades. La science approche plus ou moins de la vérité, mais elle n'y est pas arrivée. Elle n'a encore dit que son premier mot sur la fièvre jaune; elle connaît les effets du mal et elle les combat avec plus ou moins de succès; mais l'origine du fléau et les désordres cachés qu'il cause dans le système sont pour elle des mystères. Qu'on nous explique aussi pourquoi la fièvre prend, après la première rigueur de l'épidémie, un caractère moins grave. Elle semble s'épuiser peu à peu dans sa lutte et s'user au milieu de son triomphe. Le principe du mal ne reste-t-il cependant pas le même? Mais pour que nous puissions avoir une réponse à cette question il faudrait que l'origine de la fièvre jaune fût connue et qu'on fût éclairé sur la nature des désordres subits qu'elle apporte dans l'organisation.

Les secours continuent à arriver à l'Association Howard—New-York, Philadelphie, Boston, St-Louis, Cincinnati, Richmond, Petersburg, Augusta, Charleston, etc., se sont émus au récit des douloureuses épreuves de la Nlle-Orléans. Les souscriptions organisées dans ces différentes villes ont produit de beaux résultats et on calcule qu'avec les secours transmis de nos propres campagnes et les souscriptions recueillies à la Nlle-Orléans même, l'Association a déjà reçu plus de quatre-vingt-quinze mille piastres. Ce n'est pas assez pour l'œuvre de charité qu'elle a entreprise, car de toutes parts on s'adresse à elle. Elle est devenue la providence des malheureux; elle a sauvé du désespoir plus d'une famille pauvre, elle soulagera tant que sa caisse ne sera pas épuisée, toutes les infortunes qui lui seront signalées. Les dépenses sont énormes; elles s'élèvent souvent à plus de $1000 par jour. Quand l'épidémie aura cessé ses ravages, l'Association publiera un état détaillé de ses dépenses et de ses recettes, et on aura alors une idée exacte du bien qu'elle a accompli.

Bureau de Santé.

Le président du Bureau de Santé a annoncé à ses collègues, dans la réunion de jeudi dernier, qu'il était adressé aux bureaux de l'armée à la Nlle-Orléans pour savoir si le gouvernement ne mettrait à la disposition des autorités de la Nlle Orléans le fort St-Philippe, situé à soixante milles au dessous de cette ville. Le chef des bureaux a adressé immédiatement une dépêche à Washington et on a tout lieu d'espérer que le gouvernement fera droit à la demande qui lui est transmise.

Le Bureau de Santé se propose de faire débarquer au fort tous les émigrans qui arriveront dans le fleuve. Ils y resteront aux frais de la ville jusqu'à ce que l'épidémie ait disparu, à moins que les Sociétés d'Emigration de la Nouvelle Orléans ne préfèrent leur envoyer des bateaux à vapeur pour les transporter directement dans l'Ouest ou dans les campagnes situées au-dessus de la ville. Le président a annoncé que dans l'attente d'une réponse favorable il avait pris, conjointement avec le comité de la quarantaine, toutes les dispositions nécessaires pour que les émigrans passent habiter le fort St-Philippe. Dans le cas où des navires arriveraient avec des émigrans avant qu'on pût les recevoir au fort, le médecin du poste les retiendra à une certaine distance de la ville.

Ces mesures sont excellentes et nous sommes heureux que le Bureau de Santé les ait prises.

Il ne faudrait pas, maintenant que l'épidémie commence à diminuer d'intensité, que les navires d'Europe viennent lui fournir un nouvel aliment.

Notre Feuilleton.

Nous commençons aujourd'hui une œuvre pleine d'intérêt: La Chronique des trois Reines. Ces pages sont signées d'un nom éminent dans la littérature française. Que nos lecteurs ne s'effraient pas du titre de *Chronique* que porte le nouvel ouvrage. Il ne s'agit pas ici d'histoire sérieuse, ainsi que le dit M. Saintine dans son épigraphe; ce qu'il a pris à tâche de chercher dans l'histoire, c'est l'historiette.

CALIFORNIE.
Arrivée du *Falcon.*

Le steamer *Falcon*, capitaine Gray, est arrivé samedi dans notre port, venant d'Aspinwall qu'il a quitté le 19 du courant. L'état sanitaire de l'isthme ne laissait rien à désirer. Le steamer *Georgia* est parti d'Aspinwall le même jour que le *Falcon*, avec 150 passagers et $1,000,000.

Le steamer *John L. Stephens* a fait la traversée de Panama à Acapulco en quatre jours et six heures: c'est le voyage le plus rapide qui ait encore été accompli entre ces deux ports.

Le bruit courait à Panama, mais il n'y avait à cet égard rien de positif, que le navire anglais *Mediator* s'était perdu en allant de Callao à Panama.

Le 23 de ce mois, à environ 300 milles de la Balise, le *Falcon* a rencontré le *Philadelphia* qui se dirigeait vers Aspinwall.

Nos journaux de San Francisco vont jusqu'au 1er courant. Ils nous annoncent l'arrivée de plusieurs trains d'émigrants par la route des plaines. Un convoi, composé de cent cinquante individus, a amené à lui seul quinze cents têtes de bétail.

La coque et les débris du clipper *Carrier Pigeon*, navire naufragé sur la côte de la Californie, il y a quelque temps, ont été vendus aux enchères publiques pour la somme de 1,500 piastres.

La carcasse du ponton le *Manco*, brûlé dans l'incendie du 31 juillet, a été vendue pour la somme de quatre cents piastres.

Deux navires, le clipper *la Surprise* et le trois mâts *Herbert*, se sont abordés le 29 juillet en dehors du port de San Francisco; il en est résulté pour le dernier de sérieuses avaries qui l'ont obligé à rentrer pour les faire réparer.

En raison de la rareté de la glace, on se sert à Sacramento de neige qui vient de la Sierra Nevada. En l'arrosant d'eau, elle forme une masse compacte aussi dure que la glace, et elle revient, dit-on, à meilleur marché que celle qu'on pourrait obtenir de San-Francisco.

Mgr. Jos. Allemany, évêque de la Californie, a posé le 31 du mois dernier la première pierre de l'église catholique qui doit être construite à San Francisco, au coin des rues Dupont et California. Ce monument, dit l'*Echo du Pacifique*, qui prendra le nom d'Eglise de Sainte-Marie, aura soixante-quinze pieds de façade sur cent trente de profondeur; il sera construit en pierres de taille, à l'exception de la partie supérieure de la tour et de la toiture qui seront en briques. A l'intérieur, la nef sera supportée par des colonnes à arches de quarante pieds de hauteur; sur les côtés, il y aura deux galeries latérales. L'autel et le chœur sont d'un modèle à la fois simple et élégant. Le style de l'édifice appartient à l'architecture du seizième siècle.—La cérémonie de la pose de la première pierre avait attiré une foule considérable. L'évêque était entouré de son clergé; il a récité les prières d'usage et a jeté sur la première pierre de la future église le mortier avec une truelle en argent massif. La pierre [illegible]

de chaque espèce de monnaie, ainsi que quelques souvenirs commémoratifs. Des hymnes religieux ont été chantés pendant la durée de la cérémonie. Cette solennité s'est terminée par une quête au profit de l'église, et par trois allocutions prononcées en anglais, français et espagnol par les membres du clergé qui accompagnaient le prélat.

Un comité s'est formé à San Francisco sous le patronage du révérend M. Speer, pour solliciter des souscriptions dont l'objet est d'élever une chapelle pour les Chinois, et de les instruire dans la religion chrétienne. Les personnes les plus influentes de la ville sont à la tête de cette entreprise, qui a déjà réuni une somme de 1,500 piastres. La dépense est estimée à 40,000 piastres, et l'emplacement choisi est le coin des rues Dupont et Sacramento, point situé précisément au milieu du quartier chinois.

On écrit de Jackson, sous la date de 25 juillet, qu'un Mexicain a été pendu par la population de cette ville. Il avait volé deux chevaux et une mule et avait été les vendre à Marysville, où il fut arrêté par un agent de police envoyé à sa poursuite et reconduit à Jackson. On arracha le coupable des mains des autorités; et, malgré ses supplications et ses instances pour être régulièrement jugé, on le pendit sur le lieu même où il avait consommé.

Le *Journal Démocratique* de Sacramento annonce que près de Jackson (Calavéras) quatre mineurs français qui travaillaient au percement d'un tunnel situé près de cette ville, au lieu dit Porte de Fer, ont failli être ensevelis par un éboulement survenu pendant leur travail. L'un d'eux, M. Bouteiller, a été tué sur le coup; deux de ses compagnons ont pu être retirés à temps des décombres, et le quatrième en a été quitte pour la peur. Le même journal annonce la mort de M. Cor, frère d'un armateur du Havre, décédé le 19 juillet à l'hôpital de cette ville.

Le *California Express* rend compte d'un combat d'Indiens qui a eu lieu dernièrement au Rancho de l'Empire. Les combattants se sont déployés en ligne régulière de bataille sous le commandement de leurs chefs, qui étaient à cheval. Trois à quatre cents combattants étaient présents, armés pour la plupart d'arcs et de flèches; quelques uns, mais en petit nombre, avaient des armes à feu. Il y a eu durant l'action trois hommes tués et dix sept blessés. Les vainqueurs sont restés sur le champ de bataille et ont manifesté leur joie en allumant des feux, autour desquels ils ont dansé toute la nuit.

L'*Echo du Pacifique* nous apprend que M. Gwin, sénateur de la Californie au Congrès, explore une partie de l'Etat pour reconnaître la route la plus favorable pour le grand chemin de fer du Pacifique et recueillir par lui-même des informations qui lui permettront de mettre sous les yeux du congrès des données précises sur la probabilité de l'entreprise. L'honorable sénateur se propose d'employer son influence personnelle et celle de ses amis pour obtenir une solution définitive lors de la prochaine session.

Un pont provisoire vient d'être jeté sur la rivière Moquelumne, à Big Bar; les entrepreneurs, MM. Suhr et Cie, se proposent d'en construire un dans quelques mois d'une solidité à l'épreuve des crues d'eau. Un autre pont sur la rivière des Plumes sera terminé avant peu.

La *Chronique de Calaveras* parle d'un navet cultivé dans le pays et qui a atteint l'énorme circonférence de trois pieds cinq pouces. Ce navet colossal ne serait-il pas une *carotte*, demande avec raison l'*Echo du Pacifique*?

Les nouvelles du sud de la Californie vont jusqu'au 23. Cette partie de l'Etat est le théâtre de vols et de déprédations de toute espèce. Les citoyens de Los Angeles ont formé plusieurs compagnies pour se mettre à la poursuite des malfaiteurs, et la célèbre loi de *Lynch* est considérée comme moyen de rétablir la tranquillité publique.

Nous trouvons dans le *San Diego Herald* le fait suivant, qui montre qu'on sait, en Californie, tirer parti de tout:

«Un navire est occupé à faire des voyages réguliers entre l'île Catalina et San Francisco; il charge à l'île de grandes quantités de chevreaux qui sont destinés à être envoyés à San Francisco et dans les mines.

«On assure que Catalina en contient plus de 25,000, et que ceux qui font cette spéculation espèrent en retirer cette année $15,000 environ pour le marché de la Californie. Le docteur Creal, qui a habité l'île pendant les trois dernières années, et qui passe pour être le propriétaire de ces animaux, a construit d'immenses parcs et occupe plusieurs individus à ce genre de commerce. Pendant des années, ces animaux ont été les seuls occupants de l'île, et ce chiffre de 25,000 est le produit d'un couple placé sur cette terre déserte par un des premiers navigateurs anglais, peut-être par le capitaine Cook lui-même. Quoi qu'il en soit, ces chevreaux vont remplir nos marchés, et, sous le nom de *moutons*, apaiseront plus d'un appétit de mineur.»

Nous lisons dans l'*Echo du Pacifique*:

Les attentats journellement commis par les *squatters* contre la propriété, sont devenus tellement audacieux qu'il est indispensable que nos autorités prennent d'énergiques mesures pour mettre fin à un ordre de choses qui répand à chaque instant l'alarme parmi les légitimes propriétaires. Le déplorable accident survenu avant hier servira sans doute à donner l'éveil.

Un jugement avait été rendu par le Tribunal contre un nommé McCarthy, qui s'était établi indûment sur un lot situé rue Jessie, près de la rue de la Mission. Un agent muni d'un mandat d'expropriation délivré par le shérif se présenta à McCarthy, qui refusa d'obtempérer à l'ordre de la loi et menaça de défendre par la force cette propriété, illégitimement acquise. L'agent repoussé fut chercher du renfort à San Francisco, et le député shérif, M. Fresner, se rendit sur les lieux accompagné du marshal, M. Crozier, et de quelques officiers de police. Sur les refus réitérés de McCarthy d'évacuer la propriété, le député shérif enfonça la porte et en entrant dans la maison reçut un coup de pistolet tiré par McCarthy; M. Fresner, blessé à la cuisse, s'arma aussitôt d'un pistolet et riposta. Trois coups de feu furent échangés de part et d'autre dans le quel le *squatter* fut grièvement blessé; il a été transporté à l'hôpital. La blessure du député shérif est, dit-on, légère.

Cette affaire a causé en ville une sensation d'autant plus grande que le mal est plus grand, et on cite un grand nombre de propriétés qui sont ainsi occupées par des gens n'ayant aucun titre, et qui s'imaginent qu'il suffit de faire un simulacre d'établissement pour en devenir le légitime possesseur. De semblables violations des lois existantes ne peuvent qu'avoir de fâcheuses conséquences pour les *squatters*, en même temps qu'elles affectent la sécurité et la confiance dont la Californie commence sérieusement à jouir au dehors. En tout état de cause et quand bien même un individu établi sur une propriété se croit des droits à la conserver, c'est un déplorable argument que celui de la force brutale. Il doit toujours céder à l'agent de la loi dûment muni de pouvoirs.

Parmi les nombreuses difficultés qui surgissent journellement avec les *squatters*, nous citerons un de ces individus qui s'était emparé de la place bornée par les rues Stockton, O'Farrell, Powell et Post, et qui avait entouré cette portion de terrain d'une barrière. Le commissaire de police des rues, M. Divier, se présenta pour abattre la barrière, et le squatter le menaça de faire feu s'il allait même tirer sur M. Divier, [illegible] parvint à s'emparer de l'arme et de l'individu à l'aide de quelques agents de police, qui le conduisirent immédiatement à la prison de la ville.

PANAMA.

Nos journaux de Panama vont jusqu'au 17 courant. Le gouverneur Roldan a donné sa démission.

Le steamer *John L. Stephens* est parti de Panama le 3 du courant pour San Francisco avec 300 passagers et les malles des Etats-Unis.

Il a été importé à Panama de la Californie, du Pérou, du Chili et du Mexique, pour être envoyé par l'isthme, dans les mois de janvier, de février, de mars, d'avril, de mai, de juin et de juillet de cette année, $26,858,955 en or dont $31,480,809 provenant de la Californie seule.

AMERIQUE DU SUD.

Les nouvelles du Chili et du Pérou reçues à Panama n'offrent aucune importance. Celles de l'Ecuador annoncent que le président Urbina se disposait à quitter ce pays pour se rendre au Pérou: il allègue le mauvais état de sa santé, mais on assure que ce départ est une véritable fuite. Urbina sait qu'une révolution préparée de longue main par le capitaine-général Robles est sur le point d'éclater, et ne pouvant la faire avorter il préfère se mettre tout de suite en lieu de sûreté. Robles veut faire prononcer la déchéance d'Urbina et prendre en main les rênes du pouvoir.

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE PORTUGAISE.—Cette association a célébré hier son cinquième anniversaire. Les membres de la société se sont formés en cortège à 9 heures, au coin des rues du Canal et Baronne, et ont parcouru processionnellement les principales rues de la ville. Malgré la pluie et la chaleur, tous les sociétaires valides étaient présents. Un magnifique banquet a terminé la fête. Une gracieuse invitation avait été adressée, et nous regrettons qu'il n'ait pas été en notre pouvoir d'en profiter.

OFFRANDES.—Une somme de $365, souscrite dans la paroisse d'Est Baton Rouge, a été transmise au secrétaire de l'Association Howard. Voici les noms des souscripteurs avec leurs offrandes: W. B. Walker, $100; A. Elam, $100; J. P. Meffre Rousse, $100; Fergus Peniston, $100; Chas. Eaton, $5; Chas. Devenport, $10; David T. Ross, $5; David T. Ross (montant de plusieurs souscriptions recueillies par lui) $105; Alfred Duplantier, $10; Miss James N. Brown, $50.

Un mandat pour une somme de $663 a été transmis de White Sulphur Springs, en Virginie, à l'Association Howard; un mandat pour $600 a été également envoyé à l'Association par la Banque de l'Etat de la Caroline du Sud.

MOBILE.—Le rapport du Bureau de Santé de Mobile indique pour la journée du 26 courant 14 décès dont 9 causés par la fièvre jaune. Les dernières nouvelles nous apprennent que les cas de [illegible].

CHARLESTON.—Les souscriptions reçues dans les bureaux du *Charleston Courier* pour venir en aide aux malades indigens de la Nouvelle-Orléans, s'élevaient aux dernières dates à $2,445.

SAVANNAH.—Il a déjà été recueilli $1400—75 [illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

Inhumations dans les différents cimetières de la ville, pendant les vingt-quatre heures se terminant samedi 27 du courant, à 6 heures du matin:

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total
Cimetière Protestant rue Girod	3	1	4
Cypress Grove No 1	3	0	3
Cypress Grove No 2	45	0	45
Odd Fellows (Coteau de la Mét.)	6	1	7
Cimetière des Hébreux,	0	0	0
Hôpital de Charité,	9	1	10
Cimetière St-Patrick,	30	6	36
Do. de Lafayette, 4e dist.	18	5	23
Do. des Hébreux,	1	0	1
St-Vincent de Paul, 3e dist.	40	8	48
Cimet. cath., No 1, 2e dist.	2	0	2
Do. do. No 2	3	3	6
Total,	159	26	185

Inhumations dans les différents cimetières de la ville, pendant les vingt-quatre heures se terminant dimanche, 28 du courant, à 6 heures du matin:

	fièvre jaune.	autres malad.	Total
Cim. Prot., rue Girod,	12	0	12
" des Mét. (cot. de la Mét.)	1	0	1
Cim. des Odd-Fellows,	3	0	3
Cypress Grove No 1	4	0	4
Cypress Grove No 2	28	6	34
Hôpital de Charité,	19	1	20
Cimet. Catholique No 1,	1	0	1
" Catholique No 2,	2	3	5
" St-Vincent de Paul, 3e dist.	28	11	39
" de Lafayette, 4e dist.	21	3	24
" des Hébreux, "	5	0	5
	124	24	148

Le gardien du cimetière St Patrick n'a pas transmis hier de rapport au Bureau de Santé. Le nombre des personnes enterrées dans ce cimetière, samedi, 27 du courant, a été de 36 dont 30 mortes de fièvre jaune et 6 d'autres maladies.

Hôpital de Charité.—Officiel.

Rapport de l'Hôpital de Charité pour les vingt quatre heures expirant vendredi 26 du courant, à minuit:

Admis 36
Guéris, 23
Morts, 21 dont 20 de fièvre jaune.
M. VANDERLINDEN, commis.

INFIRMERIE DU GLOBE (No 9.)

Rapport des 24 heures terminant samedi 27 à 6 heures P. M.

Admis précédemment....................41
Admis dans la journée........................7
48
Morts (compris 2 enfants)........ 6
Renvoyés guéris...................... 12—18
En traitement.................................30

Rapport d'hier, dimanche 28.

Admis...7
37
Renvoyés guéris............................ 6
Morts (dont 1 enfant)..................... 3— 9
En traitement.................................28

Hôpital de Charité.

Voici le rapport officiel du nombre d'admissions, de sorties et de morts à l'Hôpital de Charité, dans le courant de chaque semaine, du 23 juillet au 27 août:

Rapport hebdomadaire pour la semaine commençant samedi, 23 juillet, à 6 heures du soir et se terminant samedi, 30 juillet, à 6 heures du soir: Admissions, 608—différentes maladies; sorties, 240—dont 124 de fièvre jaune; morts, 244—dont 231 de fièvre jaune.

Rapport de samedi, 30 juillet, à 6 heures du soir, à samedi 6 août, à 6 heures du soir: Admissions, 549; sorties, 277—dont 108 de fièvre jaune; morts, 312—dont 257 de fièvre jaune.

Rapport de samedi, 6 août, à 6 heures du soir, à samedi, 13 août, à 6 heures du soir: Admissions, 367, différentes maladies; sorties, 270 dont 182 de fièvre jaune; morts, 276—dont 278 de fièvre jaune.

Rapport de samedi, 13 août, à 6 heures du soir, à samedi, 20 août, à 6 heures du soir: Admissions, 410; sorties, 262—dont 195 de fièvre jaune; morts, 285—dont 266 de fièvre jaune.

Rapport de samedi, 20 août, à 6 heures du soir, à samedi, 27 août, à 6 heures du soir: Admissions, 340; sorties, 236—dont 144 de fièvre jaune; morts, 146—dont 135 de fièvre jaune.

H. VANDERLINDEN, Commis.

Tableau exact du nombre d'inhumations dans tous les cimetières de la ville, du 22 mai, à six heures du matin, à samedi 27 août:

Sem. se term. le	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total
28 mai,	1	139	140
4 juin,	1	141	142
11 "	4	150	154
18 "	7	140	147
25 "	9	158	167
2 juillet,	25	152	177
9 "	59	189	248
16 "	204	140	344
23 "	429	188	617
30 "	692	172	864
1 août,	117	32	149
2 "	121	14	135
3 "	129	17	146
4 "	151	15	166
5 "	141	9	150
6 "	188	30	218
7 "	169	40	209
8 "	182	23	205
9 "	179	30	209
10 "	191	23	214
11 "	203	23	226
12 "	182	25	207
13 "	193	29	222
14 "	192	13	205
15 "	187	26	213
16 "	174	19	193
17 "	198	21	219
18 "	197	22	219
19 "	219	15	234
20 "	193	20	213
21 "	245	24	269
22 "	254	29	283
23 "	234	30	264
24 "	199	23	222
25 "	199	19	218
26 "	164	19	183
27 "	159	26	185
	6443	2149	8591

COURS DE POLICE.—Nous publions plus bas l'affidavit que M. Thaddeus Van Horn a fait samedi devant le recorder Winter, au sujet de la rixe qui a eu lieu vendredi, à six heures du soir, entre M. Hall, rédacteur du *Crescent*, et M. Houghton.

Vendredi, à environ six heures et demie de l'après-midi, M. R. F. Houghton et M. Robert Ellis se présentèrent aux bureaux du *Crescent*, dans la rue St-Charles, et demandèrent à parler à M. Maddox, propriétaire du journal. Quelqu'un ayant répondu que M. Maddox était sorti, M. Houghton dit qu'il désirait entretenir avec lui un objet d'un article qui avait paru dans le journal.—M. Hall, lui dit-on, est la personne à laquelle il faut vous adresser si vous voulez l'entretenir de faits insérés ou communiqués dans le journal.—Il voulut savoir qui était l'auteur de l'article, ou plutôt le rapporteur du *Crescent*. Je lui dis que c'était M. Hall. Il s'écria qu'il était [illegible] [...]

[illegible]

ARRESTATION.—Le coroner a tenu, samedi, une enquête sur le corps de José Silva, trouvé mort dans une maison située au coin des rues Gasquet et Hôpital. Le jury a déclaré que Silva a succombé à trois blessures faites par le nommé Pascual. Nous apprenons que Pascual a été arrêté à Cadiz (Espagne); il avait 28 ans.

[illegible]

[illegible]

CHRONOGRAPHIE ET TENUE DES LIVRES.—De nouvelles classes commencent cette semaine à l'Académie de DOLBEAR, No 166, rue du Canal. Ceux qui voudraient être prêts pour les prochaines affaires d'automne, feront bien de commencer leurs classes de suite.

Un grand nombre de détenus de la prison de Mobile ont essayé jeudi dernier, de briser les portes de leur cachot et de prendre la clé des champs. Les rebelles étaient principalement des nègres. Cendemiers, après un court engagement, ont dû rentrer dans le devoir. Un d'eux a été tué. Les prisonniers qui étaient restés étrangers au complot ont aidé le shérif à rétablir l'ordre.

WASHINGTON.—Le bruit s'est de nouveau répandu à Washington que le gouverneur Cobb de la Georgie, serait nommé ministre en France.

LE NOUVEAU CONGRÈS.—La nouvelle Chambre des Représentants se composera de 234 membres dont 211 sont déjà élus. La majorité démocratique dans la dernière Chambre était de 47 voix; elle sera d'environ 71 dans la nouvelle. Le Maryland, la Georgie, le Mississipi et la Louisiane n'ont pas encore élu leurs représentans. [illegible]. Le Sénat se compose de 34 démocrates et de 20 whigs: vacances, 2.

Le steamer *Cherokee*, faisant le service entre New-York, la Havane et la Nouvelle-Orléans, a pris feu le 26 du courant, dans la première de ses villes, et a été presque entièrement consumé.

LA FIÈVRE JAUNE A PHILADELPHIE.—Plusieurs cas de fièvre jaune ont eu lieu à Philadelphie et au [illegible] terminée fatalement. C'est ce que nous apprend une dépêche télégraphique qui ajoute que les journaux gardent à dessein le silence sur l'invasion du fléau.

CONCERT DE CHARITÉ.—Ole Bull, Strakosch et Mlle Adelina Patti doivent donner un grand concert à New-York le 1er du mois prochain, au bénéfice des victimes de l'épidémie à la Nouvelle-Orléans.

ARTILLERIE.—On met en état à Washington une batterie de grosse artillerie que le gouvernement va expédier au Rio Grande. Ces préparatifs de guerre ne semblent pas indiquer une grande confiance dans le maintien de la paix avec le Mexique.

LE TREMBLEMENT DE TERRE A CUMANA.—Le nombre des personnes qui ont péri dans le tremblement de terre de Cumana est porté à 4,000.

SINISTRE.—Le *Courrier d'Aspinwall* du 5 courant publie les détails du naufrage, près de Porto Bello, du brick *Emperor*. Ce navire s'est jeté dans la nuit du 26 juillet sur la pointe Jose Polero, à environ trois milles de Porto Bello. L'équipage est resté deux jours à bord, mais désespérant de remettre le brick à flot il l'abandonna et arriva sain et sauf à Porto Cabello.

FEUILLETON.

CHRONIQUE DES

TROIS REINES.

Ce que j'ai pris à tâche, avant tout, de chercher dans l'histoire, c'est l'historiette.

Première Partie.

JEANNE DE VALOIS.

I.

UN COUCHER NUPTIAL.

Vers la fin de l'année 1480, le château du Plessis les Tours, résidence ordinaire du roi Louis XI, était plus triste, plus sombre encore que de coutume. On y célébrait les noces de Jeanne, la seconde fille du roi, avec son cousin, Louis, duc d'Orléans.

Lorsque les nouveaux époux se furent retirés dans la salle à eux réservée, quand les chambrières et les filles d'honneur de la mariée, après avoir aidé à sa toilette de nuit, l'eurent mise dans ses draps et sous ses courtines, le jeune duc fut discrètement introduit dans la chambre nuptiale. Ceux qui l'avaient accompagné jusque là, se retirèrent avec les plus humbles et les plus silencieuses salutations.

Louis d'Orléans, l'air confus, le front soucieux, entra dans cet appartement à peine éclairé par la faible lueur d'une petite lampe, jeta un regard furtif vers cette couchette ou l'attendait sa jeune épouse, et, se détournant aussitôt, il alla vers la fenêtre, et, à travers les vitres, il se mit à regarder le ciel et les étoiles, et la lune, qui dans ce moment, avait grand peine à lutter contre les nuages qui l'obscurcissaient.

Il resta longtemps dans cette contemplation. Ensuite il quitta la fenêtre et se promena de long en large dans la chambre, ne soufflant mot, mais poussant de gros soupirs de temps à autre, non soupirs d'amour certes, car, au lieu de rejoindre sa femme, il s'occupa de parcourir, feuillet à feuillet, un gros livre d'heures, richement imagé et colorié. Il examina chaque vignette et même chaque lettre peinte, suivant complaisamment leurs nombreux entrelacs, leurs capricieux enroulements de rinceaux d'or et d'azur, du même air et avec autant d'attention que tout à l'heure il se prêtait à suivre les lignes et les cercles tracés dans le ciel par les étoiles scintillantes.

Bientôt, malgré lui, il saisit au vol deux vers placés en légende, en tête du chapitre xix de l'Evangile selon saint Mathieu:

L'époux avec la femme une seul' chair sera,
Ce qu'a joint Dieu, point fi ne séparera.

Immédiatement, son regard replongea sous les courtines, il tressaillit encore, détourna la tête de nouveau, et, pour se donner un maintien en même temps que pour se faire une occupation, il prit un cornet à dés et se mit à jouer sur un coin de la table.

S'il lui plaisait de passer ainsi la nuit à veiller, la pauvre jeune épouse ne songeait guère non plus à fermer l'œil, mais elle pleurait bel et bien de se voir tellement dédaignée, tout en étouffant ses sanglots par fierté, car elle était fille de France.

Le duc jouait donc ainsi tout seul, gagnant la partie quand bon lui semblait, cherchant dans les nombres amenés par les dés des pronostics fâcheux ou favorables, leur demandant probablement vers quelle époque arriverait le passage de ce monde dans l'autre de son cher parent, beau-père et souverain, le très honoré et très redouté roi Louis XI, lorsque la porte de la chambre s'ouvrit tout à coup sans être annoncée, et celui-ci parut.

—Que faites-vous là, Monsieur? dit-il d'une voix brève et sèche, en surprenant le joueur au milieu de ses combinaisons.

Celui-ci, le coude sur la table, la tête appuyée sur l'autre main au cornet, avait à peine fait un léger mouvement en reconnaissant la voix du maître. D'un air d'indifférence il agita de nouveau les dés, et les faisant rouler sur la table:

—Vous le voyez, Sire, répondit-il.

Louis XI s'approcha lentement, s'assit de l'autre côté de la table, regarda les dés, les couvrit de sa main.

—Çà, sa! je tiens la partie, murmura-t-il à voix basse; puis fixant vers le duc ses yeux noirs et fiévreux, se levant à moitié, en se penchant vers lui comme par un geste de menace:

—Je vous joue, Monsieur, ma couronne contre votre tête!

Le jeune homme parut d'abord se troubler quelque peu, mais, se remettant promptement:

—[illegible] couronne et ma tête, Sire, répondit-il [illegible] courtois, ne peuvent être mises plus [illegible] Que ont ces tente [illegible]

[illegible]

—Comment-vous, Monsieur, lui cria-t-il, et sur-le-champ!

A cet ordre, Louis d'Orléans sembla s'émouvoir bien plus rudement que lorsqu'il avait été question que de sa tête. Il ne se hâta pas cependant d'obéir.

—Votre Majesté, dit-il, qui m'a déjà été d'un si grand aide dans ce mariage, daignerait-elle donc descendre, pour compléter son œuvre, jusqu'à me servir de page ou de chambellan?

Louis XI, en dehors de cette physionomie terrible que l'histoire lui a conservée, aimait la raillerie, s'en servait avec un grand à propos et la supportait même avec assez de bonhomie. Bien qu'il n'y fût pas alors pleinement disposé:

—Comment donc, beau-fils, répliqua-t-il, en se frottant les mains et en le regardant d'un air narquois, je n'aurais garde d'y manquer; si besoin était; mais je vous ai amené là deux pages, prêts à vous servir, ce qui m'accordent vos ordres .... et les miens! ajouta-t-il en relevant sa tête impérieusement.

Il alla vers la porte, restée entr'ouverte, fit un signe, et deux hommes d'armes, vigoureux, trapus, le pot de fer en tête, avec leur vêtement de cuir et leur large épée attachée aux reins, entrèrent.

C'était des archers de la garde, des francs-taupins, comme on les appelait alors, à la mauvaise grâce, ayant le teint, à la physionomie de mauvais augure, avec de la corde, disposés à obéir à la vendre volonté du maître. Ils s'attendaient à être employés dans quelque exécution sans en connaître le détail, l'œil hagard, la bouche béante, le roi leur ordonna de déshabiller le prince et de le mettre au lit.

Celui-ci les laissa faire. Il avait repris son air de calme et d'insouciance, et, tout en sifflant, qui sait peut-être au fond de sa pensée, y eût déjà trouvé une ferme résolution, l'arrêtant [illegible].

[illegible]

—Si j'en crois ce qu'ils m'annoncent, dit-il, le mariage vous réussira, beau-fils; votre postérité sera une abonne et vous réjouira fort.

Le jeune homme [illegible]

Dites bien à Monsieur Jean qu'il me fasse cette chose cy-après [illegible]

[illegible]

—Il me trompe, direz-vous! Il me fait donc!
—Dieu me garde de le penser, Jeanne, [illegible] ne doit que le désir de voir un [illegible] Orléans, mais l'amour qu'il vous doit, il en fait le partage.

[illegible]

X. B. SAINTINE.
(*A continuer.*)

Messieurs les éditeurs,
Veuillez annoncer que J. U. GUERNAS se présente comme candidat à l'une des places d'Assesseur de la paroisse d'Orléans et qu'il soumettra sa candidature à l'Assemblée Whig.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,
Veuillez annoncer EDWARD A. [illegible] comme candidat à la place de Juge de Paix, pour la paroisse d'Orléans, sujet à la décision de la Convention Whig.

Messieurs les Editeurs,
Veuillez annoncer que le Dr ROBERT GRAHAM est candidat à la place de Coroner de la paroisse d'Orléans, et qu'il soumettra sa candidature à la convention Whig.
27 août—3t

Témoignage d'un médecin.

Le Dr John Butler de Lowell, comté Trumbull, Ohio, [illegible] le Vermifuge du Dr McLane. [illegible]

SOUVILA MEAD.

[illegible]

Décédé hier à 9 heures du soir, M. HENRY DREZ, né à l'âge de 25 ans. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures et demie.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI SOIR, 27 AOUT.

[illegible]

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Samedi.

Steamship Falcon, Gray, Aspinwall. [illegible]

Arrivés Samedi.

[illegible]

STEAMBOATS.

Arrivés Hier.

[illegible]

STEAMBOATS.

St-Paul, Foley, de St-Louis—farine, porc, jambons, lard, avoine, potasse, maïs, etc.

Mémorandum.
Ports des Etats-Unis.

New-York, 20 août—Expédié, steamer Union, Cox, pour le Havre; [illegible]

Mouvement de Steamers:

[illegible]

AU PUBLIC.

JE METS AU DEFI n'importe qui de me prouver que dans les quelques jours de marché qui se sont établis, j'ai employé un autre genre de médication [illegible]

De CHAMPON DE LA VALLÉE.

[illegible]

CIGARES de la Havane—[illegible]
J. M. CABALLERO, 30 Vieille Levée.

SALSEPAREILLE—[illegible]
J. M. CABALLERO.

CIGARES de la Havane—[illegible]
J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée.

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS.
DELGORGE—Successeur,
No. 160, rue de Chartres, entre Conti et St. Louis

AU MAGASIN D'ACIER.

[illegible]

FANCHE FRERES.

ASSOCIATION CHARITABLE DE JEFFERSON.

Les habitans de Gretna et des environs se sont réunis le 18 du mois, à Gretna, et ont organisé une société pour venir en aide aux malades indigens, sous le titre de "Association Charitable de Jefferson." Les officiers suivants ont été choisis:
E. W. P. BURCH, président.
[illegible]

Comité de Secours:

[illegible] McDonoghville.
[illegible] Gretna.
[illegible] Mechanicsham.
N. W. FRENCH.

[illegible]

GUY DREUX.

CHAMBRES FRANÇAISES.
39, Rue de Chartres.

A VENDRE à très bas prix, pour clore une consignation. [illegible]
DEGAY & LECANU.

Nouvelle-Orléans, 22 août 1853.

L [illegible]
ISAAC SAWYE.

Avis.

J'INFORME [illegible]
JOHN CLAUZURE.

A [illegible]
J. M. CABALLERO.
Vieille Levée, entre Dumaine et Bienville

A [illegible]
LANATA, GANDOLFO & Co.,
9 et 10, rue Jefferson

MACARONI, VERMICELLI, etc.—600 caisses Macaroni et Vermicelli d'Italie, frais, 200 caisses [illegible]
LANATA, GANDOLFO & Co.,
9 et 10, rue Jefferson

HUILE—HUILE—HUILE—[illegible]
LANATA, GANDOLFO & Co.,
9 et 10, rue Jefferson

O [illegible] l'Hôpital de la rue du Cirque, [illegible]

E [illegible] vin rouge de Bordeaux, 25 Juillet [illegible]

[illegible]
PIO DE FUENTES & CO.,
[illegible] Vieille Levée.

R [illegible]
PIO DE FUENTES & CO.

CAFE—[illegible]
LABORDE & ZIQUES,
27, rue de la Commune

CIGARES—[illegible]
LABORDE & ZIQUES,
27, rue de la Commune

MIEL—[illegible]
LABORDE & ZIQUES,
27, rue de la Commune

INDIGO—[illegible]
LABORDE & ZIQUES,
27, rue de la Commune

VERMOUTH—[illegible]
ANT. GIRAUD,
44, Vieille Levée

HUILE D'OLIVES—[illegible]
ANT. GIRAUD,
44, Vieille Levée

MUSCAT—[illegible]
ANT. GIRAUD.

EAU DE FLEURS D'ORANGER—[illegible]
ANT. GIRAUD.

SALAISONS—[illegible]
ANT. GIRAUD.

VINS—[illegible]
ANT. GIRAUD,
44, Vieille Levée

BOUCHONS—[illegible]
ANT. GIRAUD.

TAMARIN—[illegible]
F. GONZALES.

1500 BALLES foin [illegible]
F. A. GONZALES,
No. 11, Front Levée

MAIS!

2000 SACS Maïs [illegible]
F. A. GONZALES,
No 11, Front Levée

E [illegible]

C. MAIGNE.

Bottes, Souliers et Chapeaux.

[illegible]

S [illegible]

C [illegible]
LION & PINSARD,
48 et 50 rue Royale

L [illegible]
LION & PINSARD.

R [illegible]
LION & PINSARD.

[illegible]

370 [illegible]

AVIS AUX MARCHANDS.

L [illegible]
J. A. BARRIERE & FRERE,
22, rue de Chartres.

A MAGASIN D'ACIER.
G. GAVIER.

V [illegible]

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

Au Bénéfice de l'Association Howard.

LUNDI 29 août, un Grand Concert Vocal et Instrumental sera donné à l'Hôtel de Montpensier, Faubourg Marigny, au bénéfice de l'Association Howard.

MM. [illegible] pianiste, et [illegible]

[illegible]

AVIS.

A [illegible]
BROTHER & ROBERTSON,
42, rue du Camp, [illegible]

INSTITUTION DE S. ROUDEL.

Rue Bourbon, entre Bienville et St Louis.
Réouverture le [illegible]

[illegible]
S'adresser pour les conditions à M. J. N. De Pouilly, au bureau du voyer, et rue Conti, No 134.

ORLEANS HIGH SCHOOL,
Nos 56 et 58, Rue de l'Esplanade.

ERASTUS EVERETT, M. A.—Principal et Professeur. [illegible]

INSTITUTION
S. ROUDEL.
Rue Conti No 163.

L [illegible]

Académie de Jefferson.
53, rue Bourbon.

C [illegible]

INSTITUTION ROUSSEL,
164, rue Toulouse.
[illegible]

Chimie, analyses, [illegible]
J. E. AVEQUIN.

[illegible]

Aux Apothicaires et Droguistes.

O [illegible]

Avis commercial.

L [illegible]

DEMANDE.

U [illegible]

AVIS AU PUBLIC.

P [illegible]

AVISO AL PUBLICO.

El Doctor en Medicina y Cirugia, Dn. PEDRO DIAZ, [illegible]

Consulat de Belgique.

M. [illegible]

Institut Militaire de l'Ouest—[illegible]

C [illegible]

DR. [illegible]
[illegible]

N [illegible]

L [illegible]

[illegible]

A VIS aux malades [illegible]

[illegible]

Banque des Institutions de la Société consolidée de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1853.

A UNE assemblée du Bureau des Commissaires [illegible]

A. LAVIT, Secrétaire.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Lundi, 1er août 1853.

A VIS est donné aux actionnaires de cette Banque, que le dividende du bénéfice de la Banque pour les six derniers mois, de cinq pour cent pour le capital versé, a été déclaré et sera payable à partir de mercredi 10 du courant.

Par ordre de la Direction.
RICHARD RELF, Caissier

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1853.

A VIS est donné que les livres de souscription pour le placement de 10 000 actions de cette Banque, [illegible]

Par ordre de la Direction.
E. ROUSSEAU, Caissier.

Mairie de la Nlle-Orléans.
Le 30 juillet 1853.

EN vertu d'une résolution No 1509 du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvée le 28 juillet 1853—Avis est par le présent donné que [illegible]

A. D. CROSSMAN, Maire

INSTALLATIONS A VENDRE.

L [illegible]
HYDE & GOODRICH,
15, rue de Chartres.

AVIS.

L [illegible]
A. ROBERT,
45, Passage de la Bourse.

SANGSUES.

R EÇU par les derniers arrivages: 50,000 SANGSUES de premier choix, à vendre à des prix très modérés.

No 46, rue du Quartier, entre Condé et Levée.

SOCIÉTÉ—M. F. WAGGAMAN devient membre associé, à dater de ce jour, dans la maison de P. SEAWELL & Co.
Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1853.
P. SEAWELL.

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No. 98,
Entre les rues Poydras et Perdido.

C [illegible]
Drs. A. MERCIER, No 125, rue du Canal,
J. A. BRADBURY, à l'Hôpital

[illegible]

A LOUER—UN ILET DE TERRE dans le Troisième District, [illegible]
B. A. A. SOULIE,
44, rue Bienville

Bureau de Collum, comté de Choctaw, Alabama.

CHARLES CULLUM, [illegible]

CHARLES CULLUM.

EAUX DE VIE—[illegible]
EUG. ROCHEREAU & Co.
17 & 19, rue St Louis

V [illegible]
EUG. ROCHEREAU & Co.

PORTO supérieur [illegible]
EUG. ROCHEREAU & Co.

TAMARIN, TAMARIN—[illegible]
O. VALETON & Co.,
26, rue Tchoupitoulas

FROMAGE DE HOLLANDE—[illegible]
O. VALETON & Co.

VIN ROUGE—[illegible]
O. VALETON & Co.

CORNICHONS—[illegible]
O. VALETON & Co.

COGNAC PELLEVOISIN—[illegible]
TH. BAILLY BLANCHARD & CO.

CHAMPAGNE [illegible]
TH. BAILLY BLANCHARD & CO.

S [illegible]
TH. BAILLY BLANCHARD & CO.

V [illegible]
TH. BAILLY BLANCHARD & CO.

FROST & Co.

Bottes et Souliers, Chapeaux.

[illegible]

Ecriture et Tenue des Livres.

[illegible]
RUFUS DOLBEAR.

F. J. GONZALES.

A [illegible]

[illegible]

VIN ROUGE ET VIN BLANC—[illegible]
PAUL JOSE FILS & Co.

DIVERS—[illegible]
PAUL JOSE FILS & Co.,
27, rue St-Louis

COLLEGE DE LA LOUISIANE
Actuellement situé dans la paroisse à St Jacques au siège de l'ancien Collège Jefferson.

PRÉSIDENT.—LOUIS DUFAU.
VICE-PRÉSIDENT:—C. C. BISBEE, A. M.

CONVAINCU [illegible]

CONDITIONS.
PRIX DE LA PENSION, $60 PAR TRIMESTRE
Raccommodage et Blanchissage, $5.
[illegible]

TROUSSEAU:

[illegible]

A VENDRE ou à louer—[illegible]

COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Rue Dauphine, 212,
Entre Ursulines et Hôpital.

PAR un acte spécial passé à la Législature [illegible]

AVIS.

LES REÇUS DE TAXES [illegible]
EDMOND FAUCHET.

E [illegible]
QUEYROUZE & LANGSDORFF
17 et 15, rue St Louis

AVIS.

LA société existant en cette ville, sous la raison de M. BARNETT & CO., a été dissoute [illegible]
M. BARNETT.
H. RUSSFIELD.
L. A. LEVY JR.
M. HARRY.

BEURRE DE GOSHEN—[illegible]
JOS. H. MARES,
76 et 78 rue des Magasins

SUCRE—[illegible]
JOS. H. MARES.

MAQUEREAUX No 3, [illegible]
JOS. H. MARES.

Véritable Madère.

E [illegible]
B. DE GOER & BIFFLARD.

WHISKEY—[illegible]
BERNARD TURPIN.

CAPSULES [illegible]
BERNARD TURPIN.

CAPSULES [illegible]
BERNARD TURPIN.

PAPIER [illegible]
BERNARD TURPIN.

RAISINS—[illegible]
BERNARD TURPIN.

CACAO—[illegible]
BERNARD TURPIN.

VIN [illegible]
BERNARD TURPIN.

ABSOUS,
Enregistré [illegible] rue de Chartres, No 14.

VIENT [illegible]

URIAH A. POLLARD & CO,
75, rue du Canal,

RECEIVENT [illegible]

RECU par l'Empire City, les articles ci-après [illegible]
URIAH A. POLLARD & CO.,
77, rue du Canal, près Chartres

EN MAGASIN:

300 CAISSES [illegible]
QUEYROUZE & LANGSDORFF
13 et 15, rue St Louis

Demande de 50 jeunes nègres.

On demande 50 jeunes nègres [illegible]
J. T. HENNEN.

[illegible]

$250 de Récompense.

[illegible]
J. M. JOHNSTON & Co.

A. E. CAVELIER — L. F. MARBOT
CAVELIER & MARBOT.
Rue Royale, No. 163,

INFORMENT [illegible]

EN MAGASIN:

300 BARRIQUES Vin Bordeaux [illegible]
QUEYROUZE & LANGSDORFF
13 & 15, rue St-Louis

G. LAVIE,
5, rue St-Charles, entre Canal et Commune.

[illegible]

Aux amateurs de chasse,
G. LAVIE,
5, rue St-Charles, entre Canal et Commune.

CARABINES [illegible]

VIN ROUGE de Bordeaux [illegible]

HUILE D'OLIVES—[illegible]
PAUL JOSE FILS & Co.

F. LAMBERT & GRATIAA,
[illegible]

C [illegible]
J M CABALLERO.

[illegible]